

GUIDE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Afin de faciliter votre arrivée et votre intégration
au Collège de Maisonneuve et à Montréal



Table des matières

Introduction.....	2
Étudier à Maisonneuve.....	4
Votre arrivée au Collège de Maisonneuve	4
Être étudiant international à Maisonneuve	5
Les indispensables de l'étudiant à Maisonneuve	9
Les services offerts à Maisonneuve pour les étudiants	19
Vivre et découvrir Montréal et le Québec.....	21
Bibliographie.....	25

Le genre masculin est utilisé afin d'alléger le texte. Plusieurs informations de ce guide proviennent de documents et de pages Web du Collège de Maisonneuve. Par ailleurs, si des informations diffèrent, veuillez-vous référer à celles apparaissant sur le site du Collège.

Introduction

Bienvenue au Collège de Maisonneuve

Le Collège de Maisonneuve vous souhaite la bienvenue parmi nous. Nous vous remercions d'avoir choisi le Collège pour la poursuite de vos études et nous espérons que vous vous y plairez.

Le Collège de Maisonneuve, c'est une grande communauté où se côtoient des étudiants, des professeurs, du personnel administratif et des intervenants de tous horizons. C'est aussi un milieu de vie dynamique qui a à cœur la réussite des étudiants et qui regorge de ressources et d'activités pour soutenir les étudiants dans leur projet d'études et leur offrir des lieux d'implication, d'échange et de découvertes.

Ce guide a été conçu afin de vous donner diverses informations pour faciliter votre parcours à Maisonneuve ; de votre arrivée, à la réalisation de votre projet d'études, en passant par votre intégration à Maisonneuve ainsi qu'à Montréal. Vous pourrez donc le consulter à différents moments de votre séjour au Québec.

Nous vous souhaitons un bon parcours parmi nous.

Le Collège de Maisonneuve en bref

Fondé en 1929, l'Externat classique Sainte-Croix devient le Collège de Maisonneuve lors de la création des cégeps en 1967. Les fondateurs avaient le désir d'éduquer et d'offrir une formation de qualité ; un désir qui a traversé le siècle et qui continue de faire vibrer toute la communauté de Maisonneuve.

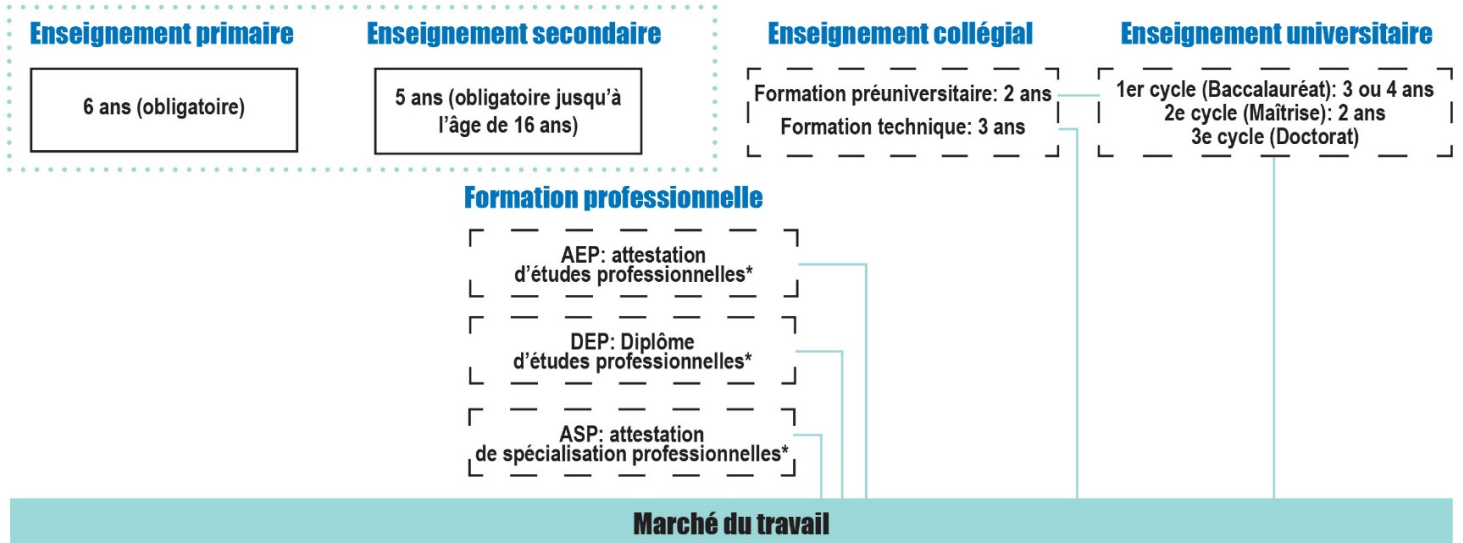
Aujourd'hui, le Collège de Maisonneuve accueille annuellement près de 7 000 étudiants, jeunes et adultes, avec comme projet d'éduquer, de transformer et d'agir. À l'image du Québec d'aujourd'hui, le Collège est pluraliste, diversifié, inclusif et ouvert sur le monde. Près de 45 % des étudiants sont issus de l'immigration, c'est-à-dire, qu'ils sont nés à l'étranger ou issus de parents nés à l'étranger.

Enfin, situé dans l'Est de Montréal, à proximité de stations de métro, du Stade olympique et des lieux de découvertes scientifiques regroupés en Espace pour la vie, Maisonneuve rayonne bien au-delà, attirant des étudiants de tout le Grand Montréal et d'autres régions.

Aperçu des cégeps et du système collégial

Le Collège de Maisonneuve fait partie du réseau des Collèges d'enseignement général et professionnel (CÉGEP). Ce réseau, créé en 1967 et unique au Québec, compte 48 cégeps publics répartis dans toutes les régions de la province. Il est le premier niveau d'enseignement supérieur, avant l'université. Les étudiants ont accès au cégep après six ans d'école primaire et cinq ans d'école secondaire.

Le système scolaire québécois:



*Les programmes de formation professionnelle mènent à l'exercice de métiers spécialisés ou semi-spécialisés.

Les cégeps offrent deux types de parcours scolaire ; les programmes préuniversitaires, de deux ans, préparant à l'université et les programmes techniques, de trois ans, menant au marché du travail. Ces deux parcours mènent à l'obtention du Diplôme d'études collégiales (DEC).

Le Collège de Maisonneuve offre [six programmes de formation préuniversitaire et quinze programmes de formation technique](#). Ces programmes d'études comptent :

- **9 cours de formation générale** (pour tous les programmes), c'est-à-dire, 3 cours de français, 3 cours de philosophie, 3 cours d'éducation physique et 1 cours d'anglais;
- **3 cours de formation générale spécifique** au programme choisi;
- **2 cours complémentaires**;
- **des cours spécifiques au programme** choisi.

Maisonneuve compte également un secteur de formation continue (formation aux adultes) qui offre près de [20 programmes](#) menant à l'obtention d'un DEC ou d'une Attestation d'études collégiales (AEC).

Étudier à Maisonneuve

Votre arrivée au Collège de Maisonneuve

À votre arrivée au Collège, vous aurez à finaliser votre inscription et vous serez conviés à participer à des activités d'accueil. Puisque la session d'automne débute après la mi-août et celle d'hiver à la fin janvier, nous vous conseillons d'arriver au moins dix jours avant le début des cours. Vous pourrez alors vous installer, vous familiariser avec votre nouvel environnement et préparer votre rentrée au cégep.

1. Complétez votre inscription

À votre arrivée, vous devrez rencontrer la personne responsable des admissions des étudiants internationaux au Collège, pour compléter votre inscription. Elle vous aura envoyé les informations à cet effet avec votre avis d'admission au Collège ainsi que la façon de communiquer avec elle.

Lors de cette rencontre, vous ferez également la connaissance de votre [conseiller à l'aide pédagogique individuelle](#), couramment appelé API. Un API est assigné à chacun des programmes et fait le suivi du cheminement scolaire des étudiants. C'est auprès de lui que vous pourrez annuler ou modifier un cours, voir la possibilité d'obtenir une équivalence de cours et que vous pourrez consulter en cas de difficultés ou d'échecs scolaires.

2. Participez aux activités de la rentrée

Pour faciliter votre arrivée à Maisonneuve, vous serez conviés, tout comme l'ensemble des nouveaux étudiants, aux journées de la rentrée qui ont lieu quelques jours avant le début des cours. Lors de ces activités, vous rencontrerez vos professeurs et collègues étudiants de votre programme, vous visiterez le collège et assisterez à des ateliers pour favoriser votre réussite scolaire. Vous y ferez également votre carte étudiante et vous pourrez vous procurer du matériel scolaire et les livres de cours.

Pour vous donner une idée des journées de la rentrée à Maisonneuve, [visionnez cette vidéo](#) et pour préparer votre rentrée, consultez le [site mobile de la rentrée](#).

Être étudiant international à Maisonneuve

1. Activités et ressources pour les étudiants internationaux

Conjointement avec le service de l'organisation scolaire (SOS), le Carrefour des langues, de l'international, de l'interculturel et des relations avec la collectivité (CLIC) offre différentes activités pour soutenir l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux.

Pour vous donner un aperçu des réalités des étudiants internationaux à Maisonneuve, [visionnez cette vidéo](#) .

a. Activités d'accueil et d'intégration

En plus de l'activité d'accueil prévue à la rentrée, d'autres rencontres auront lieu durant la session. Elles vous permettront de rencontrer d'autres étudiants internationaux et du Collège et de recevoir différentes informations pour faciliter votre séjour au Collège et au Québec, notamment comment vous préparer à l'hiver et l'apprécier.

Vous recevrez les invitations par MIO, le système de messagerie courriel du Collège.

b. Facebook des étudiants internationaux du Collège de Maisonneuve

Pour être informés des activités et être en lien avec d'autres étudiants internationaux, nous vous invitons à joindre [le groupe Facebook des étudiants internationaux de Maisonneuve](#).

c. Programme de jumelage interculturel

Le jumelage interculturel vous est offert en tant qu'étudiant international afin de favoriser votre intégration à la communauté de Maisonneuve ainsi qu'à la société québécoise.

Dans ce cadre, vous serez jumelé à un étudiant ou à un employé du Collège, qui deviendra un parrain ou une marraine, avec qui vous pourrez tisser des liens. Cette personne vous fera également connaître le Collège, ses différents services et activités et vous fera découvrir Montréal, le Québec et sa culture.

Pour obtenir de l'information et vous y inscrire, communiquez avec [Julie Prince](#), conseillère en interculturel.

d. Conseillère en interculturel : une personne-ressource disponible pour vous

La conseillère en interculturel au CLIC est disponible pour vous, afin de répondre à vos questions et vous soutenir votre intégration au Collège.

Vous ferez sa connaissance lors des activités destinées aux étudiants internationaux et pourrez la rencontrer lorsque vous en ressentirez le besoin, à divers moments de votre séjour à Maisonneuve.

Pour la rencontrer, vous pouvez [lui écrire](#) ou passer au B-2274.

2. Étudier dans un autre système d'éducation : la culture d'enseignement au cégep

Vous remarquerez, dès vos premiers jours au Collège, que certaines façons faire pourront être différentes de celles auxquelles vous étiez habitués (enseignement, relation professeurs-étudiants, structure scolaire, etc.). Voici, pour vous aider, certains repères.

a. Autonomie

Au collégial, on considère que l'étudiant est le principal responsable de sa réussite. Cela veut donc dire qu'il est de votre responsabilité d'organiser votre emploi du temps, de planifier votre temps d'études, de respecter les échéanciers pour la remise des travaux, etc. C'est aussi à vous d'aller à la rencontre de vos professeurs pour toute question ou en cas de difficulté et de les aviser en cas d'absence. C'est à vous de solliciter les différentes ressources qui s'offrent à vous au Collège et de rencontrer votre API pour votre cheminement scolaire. Votre autonomie est donc encouragée.

b. Enseignement

Au cégep, les modes d'enseignement et d'évaluation sont diversifiés et varient d'un professeur à l'autre. En plus de l'enseignement magistral, vous verrez que les professeurs pourront utiliser d'autres méthodes pédagogiques, comme des travaux en laboratoire, des exercices pratiques, etc. Ils utiliseront également différentes formes d'évaluation, comme des travaux d'équipes, des exposés oraux, des mises en situation, des dissertations, des examens, etc.

Au Québec, on souhaite développer chez les étudiants la capacité de raisonnement, d'analyse et de synthèse. Les étudiants sont donc amenés à articuler leur pensée et à mettre en pratique leurs apprentissages théoriques. Ainsi, on ne mise pas seulement sur la capacité à mémoriser des concepts, mais sur la capacité à les transposer dans des situations concrètes.

c. Participation et expression des idées personnelles

En classe, la participation est encouragée. Les professeurs pourront faire des moments de discussion sur un aspect de la matière, poseront des questions à la classe et s'attendent à ce que les étudiants participent aux échanges et posent des questions. On s'attend également à ce que les étudiants puissent articuler leur pensée et exprimer leurs points de vue.

d. Ponctualité

On s'attend à ce que les étudiants arrivent à l'heure pour leurs cours et leurs rendez-vous; la ponctualité est donc de mise. Par ailleurs, chaque professeur vous informera de ses façons de faire dans l'éventualité d'un retard.

e. Relation avec les professeurs

Au Québec, la relation avec les professeurs est moins hiérarchique que dans certains pays. Les professeurs sont accessibles, vous pouvez facilement interagir avec eux et il n'est pas mal vu de leur poser des questions si vous mal compris une notion. Vous constaterez d'ailleurs que certains étudiants pourront les tutoyer, ce qui ne représente pas un manque de respect, même si l'habitude préconisée est davantage le vouvoiement. Les professeurs sont là pour

vous et ils ont votre réussite à cœur. Il ne faut donc pas hésiter à aller les rencontrer lors de leurs périodes de disponibilité pour toute question ou si vous avez des difficultés.

f. Travail d'équipe

Le travail d'équipe est souvent privilégié par les professeurs. Ils vous laissent généralement le choix de vos coéquipiers, mais il arrive aussi qu'ils constituent eux-mêmes les groupes. Les professeurs vous informeront également des modalités d'évaluation. En effet, il peut arriver qu'une même note soit attribuée à tous les membres du groupe pour le travail ou qu'une partie de la note soit aussi attribuée de façon individuelle pour chacun des membres.

Lors d'un travail d'équipe, on divise généralement les tâches entre les coéquipiers afin que chacun soit responsable d'une partie de la recherche et de la rédaction. On met ensuite en commun les différentes parties du travail.

3. Vivre ailleurs

Lors de votre séjour à Maisonneuve et au Québec, il est possible que vous viviez un choc culturel. Le choc culturel est une réaction normale qui peut subvenir lorsque l'on vit dans un nouvel environnement. Certains aspects dans les façons de faire, de penser ou d'interagir nous désorientent; nous ne retrouverons plus nos repères familiers et éprouvons de la difficulté à agir efficacement.

Le choc culturel peut être vécu différemment par chacun, à des intensités et des durées variables. Il peut se manifester par de la fatigue, des maux de tête, de l'anxiété, un sentiment d'impuissance, de l'ennui, de la nostalgie, une perte d'appétit, etc.

L'adaptation à un nouvel environnement demande un certain temps et une capacité d'adaptation. Peu à peu, vous vous familiariserez avec ce nouvel environnement et développerez de nouveaux repères.

Pour vous aider à surmonter le choc culturel, nous vous encourageons à participer à des activités de loisirs afin d'éviter l'isolement. Cela vous permettra aussi de poursuivre des activités qui vous tiennent à cœur ou d'en découvrir de nouvelles selon vos intérêts. Au Collège, vous pouvez participer à différentes activités culturelles et sportives et vous pouvez vous engager dans divers clubs étudiants et activités de volontariat (bénévolat). C'est une bonne façon de tisser des liens avec d'autres étudiants.

Pour connaître les activités vous étant offertes, consultez la section *activités pour les étudiants* dans l'onglet *vie étudiante* sur le site du [Collège](#).

Nous vous encourageons également à parler de vos difficultés à des personnes-ressources du Collège. Vous pouvez en parler à votre API, au conseiller en interculturel et pouvez rencontrer un intervenant.

Pour vous adapter à votre nouveau milieu, soyez ouverts et curieux. Documentez-vous sur le Québec et n'hésitez pas à poser des questions aux gens que vous côtoyez pour en apprendre davantage et ainsi mieux comprendre la société dans laquelle vous êtes. Évitez les jugements rapides et tentez de comprendre ce qui motive les façons de faire de l'autre (son cadre de référence).

En séjournant à l'étranger, vous découvrez une nouvelle culture, mais vous en apprendrez également davantage sur la vôtre et sur vous-même.

En bref, c'est le contact prolongé avec cette nouvelle culture qui vous permettra de surmonter le choc culturel.

4. Travailler sur le campus

Il est possible de travailler sur le campus du Collège. En effet, la Coop Maisonneuve embauche, chaque début de session, des étudiants pour travailler au sein de sa librairie ou de son café étudiant. Nous vous invitons à vous adresser au personnel de la Coop, au D-2688, pour soumettre votre candidature.

Il peut également être possible de travailler comme appariteur au service aux étudiants et à la communauté. Le travail d'appariteur consiste à préparer le matériel pour des activités culturelles, sportives et locatives. Renseignez-vous auprès du secrétariat du service aux étudiants et à la communauté au B2200.

Les indispensables de l'étudiant à Maisonneuve

Afin de faciliter votre projet d'études, voici divers éléments qu'il est important à savoir.

1. Omnivox

[Omnivox](#) est la plateforme (portail) où vous trouverez toute l'information relative à votre cheminement scolaire ainsi que des informations et des nouvelles du Collège. Par ce portail, vous aurez accès à votre horaire de cours (emploi du temps), vous pourrez faire vos choix de cours, effectuer des paiements, etc. C'est un outil indispensable, à consulter fréquemment. Nous vous conseillons donc de télécharger sur votre cellulaire l'application Omnivox disponible sur l'[App store](#) ou sur [Google Play](#).

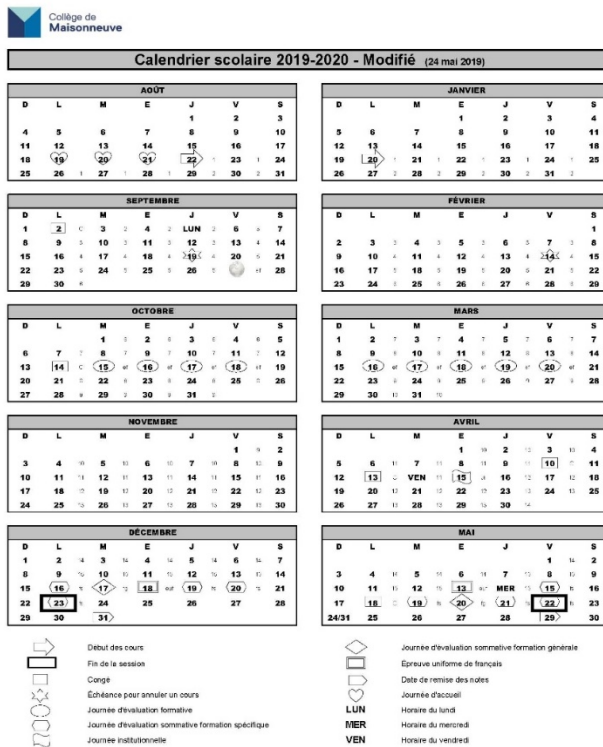
Par Omnivox, vous aurez accès à LÉA qui est un environnement de travail professeurs-étudiants. Sur LÉA, vous aurez accès à vos résultats scolaires, aux plans de cours et documents remis par les professeurs. Vous pourrez également communiquer avec vos professeurs via la messagerie de courriels interne appelée MIO.

2. Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire au collégial est divisé en deux sessions de quinze semaines chacune. La session d'automne débute après la mi-août et se termine en décembre. La session d'hiver, quant à elle, débute à la fin janvier et se termine en mai.

Il existe une session d'été, communément appelé [cours d'été](#), qui n'est pas obligatoire. Les étudiants s'y inscrivent généralement pour reprendre un cours échoué ou faire un cours afin d'alléger une session. Seulement un certain nombre de cours sont offerts à cette période et ont lieu sur une période de 4 à 7 semaines selon les cours.

Voici l'exemple d'un calendrier scolaire. :



Calendrier scolaire 2019-2020 modifié

CE 24-05-2019

Nous vous conseillons de télécharger [le calendrier de l'année à venir](#) afin de connaître les dates importantes à retenir, les jours fériés, la date limite pour annuler un cours, etc.

3. Votre horaire de cours (emploi du temps)

Une semaine environ avant le début de chaque session, vous devez récupérer votre emploi du temps, communément appelé horaire, sur [Omnivox](#) en cliquant sur « Horaire en ligne ». Sur ce document, vous trouverez l'ensemble des cours que vous aurez à suivre pour la session, l'horaire de ceux-ci, les noms de vos enseignants et les locaux de vos cours.

Au collège, les cours se donnent du lundi au vendredi, entre 8h10 et 18h. Les cours peuvent être de 3 heures consécutives ou moins et certains d'entre eux peuvent se donner à deux reprises dans une même semaine. À votre horaire, vous verrez la mention *activités communes*, le mardi de 12h à 14h. À cette période, aucun cours n'est donné pour permettre aux étudiants de profiter des activités parascolaires (voir l'offre à activités pour étudiants dans la section vie étudiante [sur le site du Collège](#)). Le jeudi, aux mêmes heures, la période est dédiée à la tenue d'activités pédagogiques liées aux programmes d'études.

4. **Faire un changement d'horaire**

Avant chaque début de session, vous pourrez effectuer, par Omnivox, un changement à votre horaire (emploi du temps). Vous serez informé de la période au cours de laquelle vous pourrez faire un tel changement et des frais de 25\$ seront exigés pour cette démarche.

5. **Ajouter, annuler et faire son choix de cours**

Chaque session, vous devez normalement suivre les cours prévus à votre programme. Par ailleurs si vous souhaitez ajouter ou enlever un cours, vous devez rencontrer votre API.

Après le début de la session, vous pouvez annuler un cours, sans mention d'échec à votre bulletin, mais cela doit être fait auprès de votre API **avant la date limite** (19 septembre pour la session d'automne et 14 février pour la session d'hiver). Après cette date, une mention d'échec sera inscrite à votre bulletin, le cas échéant.

6. **Choix de cours**

Entre le mois de mars et le mois de mai de chaque année, vous devrez effectuer votre inscription aux cours de toute l'année scolaire suivante, pour la session d'automne et d'hiver, et faire le paiement des frais qui s'y rattachent. Vous recevrez toutes les informations nécessaires à cet effet par Omnivox et il est important de respecter les dates limites. Vous pouvez également rencontrer votre API pour vous aider à faire des choix éclairés et mieux planifier votre cheminement scolaire.

7. **Agenda**

Pour bien planifier vos études, l'agenda est un outil indispensable. La SOGÉÉCOM, votre association étudiante, en produit un chaque année et vous pourrez vous le procurer gratuitement au D-2610.

8. **Casier**

Au Collège, vous avez accès à un casier pour déposer vos effets personnels et scolaires. Le casier est très utile l'hiver venu, pour y déposer vos bottes et votre manteau d'hiver, car l'habitude n'est pas de les porter en classe.

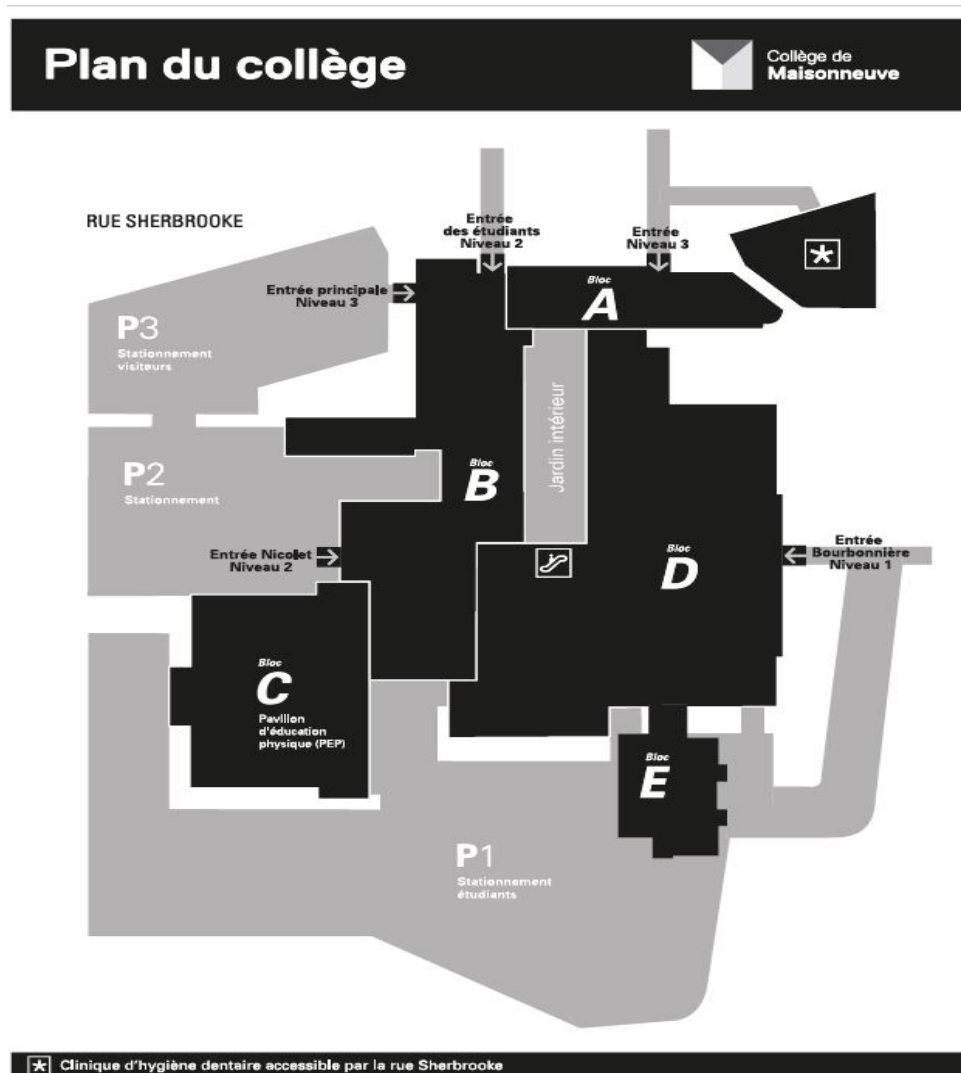
Pour réserver un casier, vous devez accéder au module « Casier » sur [Omnivox](#). Ce module vous permet de demander un casier que vous partagerez soit avec quelqu'un que vous connaissez, soit avec un autre étudiant qui vous sera attribué automatiquement par le système. Un casier vous sera attribué pour la session et vous devez prévoir un cadenas. À la fin de chaque session, vous devez libérer votre casier, c'est-à-dire, retirer votre cadenas et vos effets personnels.

La rencontre d'accueil des étudiants internationaux à la rentrée sera un bon moment pour trouver un étudiant avec qui partager votre casier.

9. S'orienter au Collège

Le Collège de Maisonneuve se divise en 3 campus. À part pour certains d'entre vous¹, l'ensemble de vos cours se donnera sur le campus principal du Collège, soit au 3800 Sherbrooke Est. Celui-ci est divisé en 5 ailes (A à E) et comporte de 5 à 6 étages selon les ailes. L'escalier mécanique (escalier mobile) au centre du Collège vous permet d'accéder à différents paliers.

Un numéro de local sera désigné comme suit, une lettre et quatre chiffres. Par exemple, pour le B-4420, le B indique l'aile, le premier chiffre indique l'étage et les suivants indiquent le numéro de local.



¹ Certains cours des programmes de Technologie de l'électronique, Technologie de systèmes ordinés, Technologie des procédés et de la qualité des aliments et Techniques de procédés chimiques se donnent au [campus du 6220 Sherbrooke Est](#), métro Cadillac.

10. Plans de cours

Au premier cours, les enseignants vous remettront les plans de cours. Vous y trouverez les objectifs du cours, les différents types d'évaluation prévus, la pondération de celles-ci, les dates de remises de travaux et d'examens, le contenu de chaque cours, les coordonnées et disponibilités de l'enseignant, etc.

C'est notamment avec ce document que vous pourrez planifier votre agenda avec les dates de remises de travaux, les dates d'évaluation, etc.

11. Évaluations des apprentissages

Pour chacun de vos cours, différentes formes d'évaluations seront prévues (examens, travaux individuels et d'équipes, laboratoires, stage, etc.). Vous aurez généralement au moins 3 évaluations pour chacun de vos cours. Chacun de vos enseignants vous informera des évaluations prévues, dans le plan de cours, ainsi que de la pondération pour chacune d'elle.

Dans un cours, vous pourrez avoir des évaluations formatives qui ne comptent pas, mais qui visent à valider votre compréhension de la matière et à vous préparer à un examen. Les évaluations sommatives quant à elles seront comptabilisées et la somme constituera votre note.

12. Réussir un cours

Au collégial, nous utilisons un système de notation sur 100 et la note de passage (réussite) est de 60. Ainsi, pour réussir un cours, vous devez obtenir une note cumulative de vos évaluations, de 60% ou plus.

Il peut arriver que pour certains cours, un double seuil de réussite soit demandé. Cela veut dire par exemple, la réussite du volet pratique en laboratoire ainsi que la réussite du volet théorique.

La réussite de chacun des cours prévus à votre programme d'études est nécessaire afin d'obtenir votre diplôme d'études collégiales. Un cours échoué devra être repris et pourrait prolonger votre cheminement scolaire. De plus, vous devrez réussir un examen de français, communément appelé l'Épreuve uniforme de français (EUF) pour obtenir votre diplôme (voir plus loin, l'information à cet effet).

Le Collège a à cœur votre réussite et met à votre disposition diverses ressources pour vous aider. Vous êtes, toutefois, le premier responsable de votre réussite. N'hésitez pas alors à rencontrer vos professeurs si vous faites face à des difficultés en classe ou si vous échouez à une évaluation. Vous pouvez aussi rencontrer votre API qui vous orientera vers différentes ressources d'aide. Nous vous invitons à consulter la section *Services offerts à Maisonneuve pour les étudiants* de ce guide, pour connaître les ressources et les centres d'aide existants à Maisonneuve.

13. Échouer à un cours

Si vous échouez à un ou des cours, il sera possible de les reprendre sous certaines conditions ([Règlement sur le cheminement scolaire](#)). Votre API vous rencontrera à cet effet et vous informera des conditions qui vous concernent. Sachez également que l'échec de cours pourrait avoir une incidence sur la durée de vos études à Maisonneuve et donc, sur votre visa d'études.

14. Absence aux cours

Il est de votre responsabilité d'être présent à vos cours, mais votre présence n'y est pas obligatoire. En cas d'absence, c'est à vous de prendre l'initiative pour obtenir les informations qui auront été transmises en classe, la matière qui aura été vue, les exercices réalisés, etc. Pour ce faire, n'hésitez pas à communiquer avec votre professeur.

Par ailleurs, si vous devez vous absenter lors d'une évaluation, vous devez aviser votre enseignant dès que possible et justifier votre absence. Cela veut dire, par exemple, en fournissant un billet médical en cas de maladie. Il est aussi de votre responsabilité de voir avec l'enseignant les modalités de reprise de l'évaluation.

15. Charge de travail et organisation du temps

Au cégep, le rythme des sessions, sur quinze semaines, est très rapide. Il est donc important de bien organiser son temps dès le début de la session. Prévoyez des périodes de travail et d'études chaque semaine pour chacun de vos cours. Chacun de ceux-ci demandera du travail à l'extérieur du cours, en moyenne une heure de travail par heure de cours, pour des lectures, de la rédaction, de la révision, des rencontres d'équipe, etc.

Planifiez bien aussi les dates de remise de vos travaux et d'évaluations afin de ne pas être pris à la dernière minute avec de la rédaction et de l'étude pour plusieurs matières.

Si vous rencontrez des difficultés à bien gérer votre temps ou vous aimeriez améliorer votre prise de notes, vos stratégies d'études et de lecture, sachez qu'il existe des ressources au Collège qui peuvent vous aider. Consultez la [boîte à outils](#) ou assistez à l'un des [ateliers](#) de l'aide à l'apprentissage.

16. Langue d'enseignement

Le Collège de Maisonneuve est un établissement francophone. Les cours y sont donc donnés en français et les évaluations doivent être rédigées dans cette langue, à l'exception des cours spécialisés en langues (anglais, espagnol, etc.).

Pour chaque évaluation, un certain pourcentage de la note est généralement consacré à la maîtrise du français, c'est-à-dire que des points peuvent être retirés pour les fautes d'orthographe. Ces informations seront précisées dans chacun des plans de cours remis par vos enseignants.

Si vous souhaitez renforcer vos compétences en français, le centre d'aide [L'Accord](#) vous offre un service d'aide individualisée ainsi que des ateliers de préparation à l'Épreuve Uniforme de Français (EUF). Vous pouvez aussi utiliser ces [ressources en lignes du CCDMD](#) pour améliorer votre français.

17. Épreuve Uniforme de Français (EUF)

L'EUF est une épreuve ministérielle du Québec, commune à tous les étudiants du réseau collégial. Elle consiste en la rédaction d'une dissertation critique de 900 mots. La réussite de l'EUF est nécessaire afin d'obtenir votre diplôme d'études collégiales (DEC).

Les épreuves ont lieu trois fois par année soit en mai, en août et en décembre. Si vous échouez l'EUF, il sera possible de la reprendre. Pour vous préparer à cette épreuve ministérielle, nous vous conseillons d'utiliser les services de [l'Accord](#) qui vous offre des ateliers de préparation et des documents de synthèse.

18. Pénalités de retard

Des pénalités peuvent être encourues pour les travaux remis en retard, c'est-à-dire que des points sont retirés à la note pour chaque jour de retard. L'information à cet effet sera précisée dans chacun des plans de cours remis par vos enseignants.

19. Intégrité intellectuelle, plagiat et fraude

À l'instar des autres maisons d'enseignement supérieur, le Collège de Maisonneuve considère l'honnêteté intellectuelle comme une valeur fondamentale dans le monde académique. Il condamne donc toute forme de tromperie et s'attend à ce que ses étudiants et son personnel adoptent une conduite irréprochable dans leur production intellectuelle.

Au cégep, il n'y a plus vraiment d'excuses qui tiennent : vous devez parfaire le réflexe de l'honnêteté intellectuelle. L'un des socles de la formation collégiale consiste à développer une aptitude à rendre compte ou à expliquer des faits ou des idées sur la base d'une réflexion personnelle, puis à communiquer celle-ci. La maîtrise de cette compétence ne peut souffrir d'aucun raccourci. Si vous utilisez les idées ou les écrits d'un autre en les prétendant vôtres, non seulement vous êtes malhonnête, mais vous passez complètement à côté de cet objectif.²

Dans sa Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, le Collège évoque les sanctions qui peuvent résulter d'un plagiat ou de toute autre forme de tromperie ou de fraude dans le cadre de vos études :

Chaque production attendue d'un étudiant doit être personnelle, originale et témoigner de l'honnêteté de son auteur. L'emprunt au travail ou aux idées d'une autre personne (copie, paraphrase, inspiration, reproduction d'images, de résultats, etc.) doit être indiqué clairement dans le respect des consignes données par le professeur. Ce dernier peut noter « zéro » toute évaluation comprenant un plagiat, la falsification de données, l'usurpation d'une propriété intellectuelle, etc., de même que la participation à ce type de tricherie. Le professeur informe la Direction des études de chaque cas de plagiat ou de fraude dès la

² Source : www.cmaisonneuve.qc.ca/plagiat-et-fraude/

constatation du fait. Toute récidive peut entraîner l'expulsion du cours. Une deuxième récidive peut entraîner l'expulsion du Collège.

Le professeur adopte les mesures qu'il juge appropriées pour contrer la fraude ou le plagiat (surveillance accrue, vérification de la carte d'identité, de la présence d'appareils électroniques ou de notes dissimulées, etc.) et en informe les étudiants à l'avance. Si l'étudiant considère qu'une de ces mesures brime ses droits, il doit aussitôt en aviser le professeur afin qu'une autre disposition puisse être considérée. (PIÉA, 6.2)³

Pour éviter le plagiat et connaître les façons de citer vos sources, consultez ces [outils](#) de la bibliothèque.

20. La cote R

La cote de rendement au collégial (cote R) est une mesure commune d'évaluation du rendement des étudiants au collégial. Elle est principalement utilisée par les universités pour la sélection des candidats dans les programmes contingentés du 1er cycle. Pour en savoir davantage sur la cote R, consultez ce [document](#) ainsi que cette [vidéo](#).

21. Ordinateurs et laboratoires informatiques

L'ordinateur portable n'est pas obligatoire en classe pour la prise de notes et au contraire, l'habitude est plutôt de prendre des notes manuscrites. Par ailleurs, vous devrez utiliser un ordinateur pour la rédaction de vos travaux.

Au Collège, vous avez accès à des [laboratoires informatiques](#) pour faire des recherches et la rédaction de vos travaux. Deux salles sont disponibles en tout temps (D3744 et D4685) et six autres sont accessibles lorsqu'il n'y a pas de cours (B4417a,b, B4420a,b,c,d). À la bibliothèque, vous pourrez également emprunter, au comptoir de prêt, des ordinateurs portables que vous pourrez utiliser dans l'enceinte de la bibliothèque.

22. Impressions et photocopies

Le Collège dispose d'un centre d'impression situé au A-2205 où vous pouvez imprimer des documents à partir d'ordinateurs de laboratoires informatiques. Pour imprimer à ce centre, vous n'avez pas à fournir votre papier, car vous disposez d'un quota de 200 pages d'impression par session. Dans les locaux d'accès libre, vous devrez par ailleurs fournir votre papier que vous pourrez vous procurer au comptoir de prêt de la bibliothèque.

Pour faire des photocopies, vous pouvez utiliser le photocopieur près du comptoir de prêt à la bibliothèque ainsi que celui en face que votre association étudiante, la SOGÉECOM (D2610).

³ Source : www.cmaisonneuve.qc.ca/plagiat-et-fraude/

23. Salles d'études et locaux pour travaux d'équipe

Le Collège met à votre disposition divers locaux pour les études; pour du travail individuel ou du travail d'équipe :

- 3 salles d'études ouvertes à tous les étudiants (B-2202a, D-5674, D-5676)
- Stations d'études à aire ouverte situées à plusieurs endroits dans le Collège
- [Bibliothèque](#) (D-4000)
- [Vivoir](#) (B-2210)
- [Salon](#) (D-2675)
- [Jardin intérieur](#) (accessible par le Vivoir et le salon)

Vous pouvez aussi réserver un [local pour le travail d'équipe](#) à la bibliothèque, au comptoir de prêt.

24. Services alimentaires

Le Collège dispose d'une cafétéria et d'un café étudiant, L'Escale, où vous pouvez acheter des repas et des produits alimentaires. Beaucoup d'étudiants ont l'habitude d'apporter leur propre lunch (repas). À la cafétéria, vous trouvez des fours à micro-ondes et sachez que vous pouvez manger sur place avec votre lunch ou avec un repas acheté à la cafétéria ou au café étudiant. Vous pouvez également manger au Vivoir, au jardin intérieur, au salon et dans diverses autres aires communes du Collège.

25. COOP Maisonneuve

La [Coop Maisonneuve](#) offre des produits et des services didactiques et alimentaires. Vous y trouverez notamment du matériel scolaire et informatique ainsi qu'une librairie. C'est à la Coop que vous pourrez vous procurer les livres et les manuels demandés par les professeurs pour vos cours. À chaque début de session, vous pouvez également vendre et acheter des livres usagés demandés pour vos cours.

La Coop gère aussi le café étudiant l'Escale situé au C2204.

26. SOGÉÉCOM

La Société Générale des Étudiants et Étudiantes du Collège de Maisonneuve (SOGÉÉCOM) est l'association des étudiants du cégep et en défend les droits et les intérêts. En tant qu'étudiants, vous êtes membres de la SOGÉÉCOM et pouvez la consulter pour des problèmes d'ordre pédagogique comme un conflit avec un enseignant, une demande de révision de note ou une situation d'abus ou de harcèlement. Vous serez également conviés à participer aux assemblées générales de l'association pour élire vos représentants au conseil exécutif, être informés sur différents sujets et prendre des décisions. Pour en savoir davantage, consultez le site de la [SOGÉÉCOM](#).

27. Maisonneuve un environnement sans fumée

Souhaitant favoriser l'adoption de saines habitudes de vie par les personnes qui fréquentent le Collège et pour faire suite aux exigences de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme, il est interdit de fumer à l'intérieur du Collège comme sur tous les terrains des campus de Maisonneuve. Cette interdiction s'applique également à la cigarette électronique et au cannabis.

De plus, même si la consommation de cannabis est légale au Canada, la consommation et la possession de cannabis sont interdites au Collège. En vertu de la loi québécoise, il est défendu de posséder une plante de cannabis ou d'en faire la culture à des fins personnelles et il est interdit pour les mineurs de posséder du cannabis.

28. Prévenir et contrer les violences à caractère sexuel

Dans une perspective de tolérance zéro, le Collège de Maisonneuve s'engage à prévenir et contrer les [violences à caractère sexuel](#). Afin de favoriser un milieu exempt de violences à caractère sexuel pour toutes les personnes qui fréquentent ses campus, le Collège s'affaire à faire respecter sa [Politique pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel](#).

Les services offerts à Maisonneuve pour les étudiants

Le Collège de Maisonneuve a cœur la réussite des étudiants et met à votre disposition différents services pour soutenir votre projet d'études. En cas de difficultés, n'hésitez pas à rencontrer votre API; il pourra vous orienter vers des ressources appropriées.

1. Services d'aide à la réussite

a) Soutien à l'apprentissage

Le service à l'aide à l'apprentissage peut vous aider à mieux organiser votre gestion du temps, vous donner des stratégies pour mieux retenir et comprendre la matière, apprendre à bien vous préparer pour vos examens et mieux gérer votre stress, etc.

Grâce à des ateliers en classe ou lors d'un suivi individuel, des trucs concrets vous seront donnés afin que vous puissiez améliorer vos façons de faire et ainsi réussir votre parcours scolaire.

Consultez le [site du soutien à l'apprentissage](#) pour en apprendre davantage.

b) Centres d'aide

Il existe au Collège, 11 centres d'aide dans différentes matières. Vous pourrez y recevoir de l'aide d'un enseignant ou d'un étudiant-tuteur, avoir des réponses sur des éléments de la matière, avoir du soutien dans la préparation aux examens ou dans la réalisation de travaux pratiques.

Découvrez ces [centres d'aide](#).

2. Services adaptés

Si vous avez des besoins particuliers en raison d'une limitation fonctionnelle chronique ou d'un handicap permanent (ex. déficience motrice, visuelle ou auditive, troubles d'apprentissage, troubles de santé mentale, etc.), sachez que le [Service d'aide à l'intégration des élèves](#) (SAIDE) est là pour vous soutenir.

3. Services psychosociaux

Vous vivez des difficultés personnelles, scolaires, amoureuses ou familiales, vous ressentez une baisse de motivation ou d'intérêt pour vos activités sociales et scolaires, vous vous sentez en crise, une équipe d'intervenants est là pour vous. Des rencontres individuelles gratuites vous sont offertes et la confidentialité des consultations est assurée.

Pour consulter, il n'est pas nécessaire d'attendre d'être dépassé par ses problèmes. Le fait d'en parler aide à prendre du recul et favorise la recherche de solutions.

Pour rencontrer un intervenant des [services psychosociaux](#), présentez-vous au local D-3608D du lundi au vendredi entre 8 h et 18 h 30.

4. Services de santé

- c) [Une infirmière](#) est présente au Collège et offre des consultations individuelles, confidentielles et gratuites. Pour prendre un rendez-vous, veuillez vous présenter au local D-3608D de 8 h à 18 h 30.
- d) À la [clinique de santé](#) du Collège, vous pouvez recevoir des services infirmiers gratuits, comme la vaccination et les prélèvements.
- e) La [clinique d'hygiène dentaire](#) du Collège vous offre des soins dentaires à prix modiques.

Consultez les hyperliens pour en savoir davantage sur ces services et prendre rendez-vous.

5. Orientation et information scolaire et professionnelle

Vous cherchez de l'information sur les professions, sur les programmes d'études, sur les universités ou autres établissements scolaires ? Vous avez besoin de préciser votre projet de carrière? Vous aimeriez identifier plus clairement vos intérêts, vos compétences, vos valeurs? Vous pouvez rencontrer les conseillers à l'information scolaire et professionnelle ainsi que les conseillers d'orientation qui pourront vous guider.

Pour rencontrer un conseiller, présentez-vous au [Centre d'information scolaire et professionnelle \(CISEP\)](#) situé au D-3603.

6. Aide à la recherche d'emploi

Le [service de placement](#) aide les étudiants et les finissants dans leur recherche d'emploi. Il offre des outils et des ateliers pour la recherche d'emploi. Il peut vous aider pour la rédaction de votre CV et vous orienter vers des ressources pour la recherche d'emploi.

7. Activités pour les étudiants

Au-delà des cours, vous verrez que le Collège est un milieu de vie dynamique qui vous offre une panoplie d'activités étudiantes et de lieux d'implication. Vous pouvez participer à des activités culturelles, vous impliquer dans des comités, faire partie d'une équipe sportive, etc. Participer à l'une de ces activités peut être un bon moyen pour vous créer un réseau d'amis, surmonter le choc culturel et faciliter votre intégration. Consultez la section *Vie étudiante* et la section *International et interculturel* sur le site du [Collège](#).

Vivre et découvrir Montréal et le Québec

1. Arrivée à Montréal

a. Arrivée à l'aéroport Montréal-Trudeau

À votre arrivée, vous devez passer les contrôles frontaliers du Canada. Vous aurez d'abord à remplir une déclaration douanière à l'une des bornes électroniques prévues à cet effet, puis vous devrez vous orienter vers le Bureau de l'immigration et présenter vos documents de voyage (passeport, visa, confirmation d'inscription au Collège, etc.).

Si vous arrivez en août, vous pouvez vous inscrire gratuitement aux services [Accueil plus](#) qui faciliteront votre arrivée à l'aéroport.

b. Vers votre lieu d'hébergement

À l'aéroport, un service de navette de la Société de transport de Montréal (STM) assure la liaison, 24 heures par jour, vers Montréal. [L'autobus 747](#) offre deux trajets à destination de Montréal au coût de 10\$. Le titre de transport doit être acheté, avant de monter dans l'autobus, à l'une des distributrices automatiques aux arrivées.

2. S'établir à Montréal

a) Hébergement

Certains parmi vous demeureront chez un parent déjà installé à Montréal. Si tel n'est pas le cas, nous vous conseillons fortement de trouver, avant votre arrivée à Montréal, un endroit où demeurer.

Le Collège de Maisonneuve ne possède pas de résidence étudiante, mais nous vous suggérons la [Résidence Campus Rosemont](#) qui se trouve à proximité du Collège. Vous pouvez également consulter les annonces d'appartements ou de chambres à louer sur le [site du Collège](#) ainsi que sur des sites comme [Kijiji](#), [LesPacs](#), [Craiglist](#) ou [Kangalou](#). Vous pouvez également consulter le site [l'appart.info](#), une boîte à outils pour les locataires étudiants.

Le Collège est situé dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, nous vous conseillons de chercher un hébergement dans ce quartier ou dans l'un à proximité. Pour découvrir les quartiers de Montréal, vous pouvez consulter le [site Habiter Montréal](#).

b) Télécommunication

Sur les trois campus du Collège, vous aurez accès à un [réseau sans fil gratuit](#) pour accéder à Internet.

Pour obtenir un forfait cellulaire ou Internet, vous pouvez consulter ce [comparateur de forfaits](#) du guide Protégez-vous qui offre des conseils aux consommateurs.

c) Ouverture d'un compte bancaire

Pour l'ouverture d'un compte bancaire, renseignez-vous auprès de différentes institutions financières pour connaître les tarifs étudiants et obtenir le forfait qui correspond le mieux à vos besoins.

3. Vivre et découvrir Montréal et le Québec

a. Transport

Montréal compte un grand réseau de transport public qui vous permettra de vous déplacer facilement aux quatre coins de la ville. La [Société de transport de Montréal](#) (STM) comprend quatre lignes de métro et de nombreux circuits d'autobus. Procurez-vous la carte OPUS à l'une des stations de métro afin d'y charger des titres de transport. Il existe notamment un titre de transport mensuel qui vous permet des déplacements illimités du premier au dernier jour du mois.

N'oubliez pas par contre, de renouveler votre titre à chaque début de mois et sachez que vous pouvez acheter des titres de transport à la Coop du Collège.

En tant qu'étudiant à temps plein, vous pourrez bénéficier du tarif réduit de la STM. Pour ce faire, vous devrez obtenir une carte OPUS avec photo. Au début de la session d'automne, vous pourrez la faire directement au Collège, lorsque la STM sera présente sur place.

Le Collège de Maisonneuve est situé dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, à proximité du Stade olympique et du Jardin botanique. Il est situé entre les stations de métro Joliette et Pie IX.

b. Déplacements à vélo

Montréal possède un grand réseau de [pistes cyclables](#). Si vous êtes amateurs de vélo, vous pouvez vous abonner à [Bixi](#), un système de vélos en libre-service.

c. Achats et consommation

- Taxes :

Au Québec, la majorité des produits sont taxables. Les taxes ne sont pas incluses dans le prix indiqué par les commerçants; elles sont plutôt ajoutées à la caisse au moment du paiement. Ainsi, au prix indiqué, il faut ajouter 15% qui représentent 5 % de TPS (taxe fédérale) et 9.975% de TVQ (taxe provinciale du Québec).

- Pourboire :

Au Québec, le pourboire n'est pas inclus dans la facture au restaurant ou dans un bar. Il est donc d'usage de laisser un pourboire qui équivaut à environ 15% de votre facture avant les taxes. Pour savoir ce que cela représente, additionnez simplement les deux taxes sur votre facture. Sachez toutefois que le pourboire n'est pas obligatoire, mais que c'est une coutume généralisée.

- **Alimentation :**
Vous trouverez à Montréal différentes épiceries où faire vos achats. Il existe plusieurs épiceries de quartier ainsi que des grandes chaînes comme IGA, Maxi, Métro, Provigo et Super C.

Dans les petits commerces, appelés dépanneur, vous trouverez certains aliments, mais vendus généralement plus cher qu'en épicerie. Comme son nom l'indique, un dépanneur est là pour vous dépanner !

- **Vêtements et effets scolaires**

Il existe à Montréal, plusieurs centres commerciaux qui regroupent des boutiques et magasins à grande surface de diverses bannières. Près du Collège, il existe, par exemple, la place Versailles, ou au centre-ville, le Centre Eaton.

Il existe également des boutiques de vêtements usagés (seconde main), comme la Fripe-Prix Renaissance ou le Village des valeurs.

Pour vos effets scolaires, vous pouvez en acheter à la [Coop scolaire](#) du Collège ou dans des magasins à grande surface spécialisés comme Bureau en gros ou même dans certaines grandes épiceries comme Maxi et des pharmacies, lors de la rentrée d'automne.

d. Santé

Il existe au Collège des services de santé que vous pouvez consulter en cas de besoin (voir précédemment la rubrique à cet effet), mais vous pouvez aussi consulter d'autres ressources de santé à Montréal.

Au service [Info-Santé 811](#), vous pouvez consulter une infirmière par téléphone, pour un problème de santé. Il vous suffit de composer le 811.

Pour consulter un médecin, vous pouvez prendre rendez-vous dans une clinique. Vous aurez généralement un rendez-vous le jour même ou le lendemain. Pour trouver une clinique, consultez notamment ces ressources :

- [Portail santé mieux être](#)
- [Portail bonjour-santé](#)

e. Accent et référents culturels

Le français est la langue officielle du Québec. Il a ses particularités, des expressions et un accent, qui le distingue et qui est le reflet de son histoire.

En classe, notamment, les professeurs auront recours à certaines expressions et à des référents culturels et historiques que vous pourrez avoir du mal à saisir. N'hésitez pas alors à poser des questions à vos professeurs, à vos collègues de classe ou à des intervenants du Collège. Soyez curieux, découvrez la culture québécoise et échangez avec des Québécois pour faciliter votre intégration.

f. Climat

Le Québec compte quatre saisons; l'été l'automne, l'hiver et le printemps qui comportent des écarts de température et des conditions distinctes. Ainsi, vous constaterez que la température est le sujet de prédilection des Québécois.

À Montréal, les étés sont chauds et souvent humides. Ils s'étendent de juin à septembre environ et ont des températures qui se situent en moyenne entre 20 et 30°C. L'hiver quant à lui est froid, généralement entre -10 et -30°C. Il s'étend de décembre à avril environ et durant cette période le sol est la plupart du temps recouvert de neige. Il est donc nécessaire de se vêtir chaudement durant cette période. Nous vous conseillons d'acheter les vêtements nécessaires à l'hiver, une fois à Montréal où vous en trouverez une grande variété et adaptés aux conditions du Québec.

g. Pour découvrir et profiter de Montréal

Montréal regorge d'attraits, de festivals et d'activités de toute sorte. Pour les découvrir, nous vous invitons à consulter ces différentes ressources :

[Tourisme Montréal](#)

[Guide touristique de Montréal](#)

[Ville de Montréal](#)

[Quartiers de Montréal](#)

[Immigrant Québec](#)

[Étudiants internationaux de Montréal](#)

Bibliographie

Cégep du Vieux Montréal, *Guide d'accompagnement destiné aux étudiants internationaux*

HEC Montréal, *Guide de l'étudiant*

UQAM, *Vivre pleinement la vie universitaire. Guide d'accueil à l'intention des étudiants étrangers*, 2017